



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La filière pédopsychiatrique s'étoffe dans la Marne

Un projet partenarial a été signé le 29 juin 2019 entre l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne et le CHU de Reims, sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est, pour développer une filière d'hospitalisation pour les adolescents dans le département de la Marne.

En quoi consiste ce projet ?

Ce projet ambitieux porte sur :

- La création de **8 lits d'urgence et de post urgence de courte durée** pour traiter les situations de crise sur les sites de Châlons-en-Champagne (centre hospitalier Léon-Bourgeois) et Reims (CHU, à côté du service de pédiatrie). Ouverture prévue respectivement à l'automne 2021 et début 2022.
- La création d'une **unité séquentielle de 12 lits et places** sur le site d'hospitalisation de l'EPSM de la Marne, à Châlons-en-Champagne, pour accueillir des adolescents en souffrance sur des périodes plus longues, en alternance avec leur foyer ou le domicile parental. Ouverture prévue fin 2022. Ces créations de lits en pédopsychiatrie s'articuleront avec les services de pédiatrie des deux établissements de santé : CHU de Reims et centre hospitalier Léon-Bourgeois de Châlons-en-Champagne.
- La mise en place depuis le début de l'année 2021 **d'une équipe mobile et d'orientation** à la fois à Châlons-en-Champagne et à Reims. Celle-ci pilotera les parcours d'hospitalisation afin d'éviter des ruptures de prise en charge, en étroite liaison avec les partenaires médico-sociaux et sociaux. Sous la responsabilité de 2 pédopsychiatres, elle est composée de 11 professionnels : infirmiers, psychologues et éducateurs spécialisés.

Une offre de soins qui s'enrichit

Ce projet complétera le dispositif de recours déjà présent au CHU de Reims depuis les années 2000 : la maison d'adolescents de 12 places, pour des hospitalisations essentiellement programmées, mais qui s'avérait insuffisante pour l'ensemble de la filière de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Il vient étoffer l'offre pédopsychiatrique du CHU sur Reims mais aussi celle de l'EPSM de la Marne présente en pédopsychiatrie sur les territoires de Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Épernay et Sézanne. Actuellement, 5 pédopsychiatres de l'EPSM de la Marne seulement (sur les 11 postes financés) œuvrent à desservir les territoires urbains et ruraux de la Marne. *« Ils ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour ce faire, avec l'épuisement que cela occasionne »*, constate le directeur de l'EPSM de la Marne, Xavier Dousseau.

Quel est le coût ?

Les nouvelles unités prévues représentent un surcoût de l'ordre de 4 millions d'euros. Les financements sont obtenus ou en cours puisque le projet partenarial entre l'EPSM de la Marne et le CHU de Reims avait été retenu en 2020 au niveau national dans le cadre de la dotation complémentaire de 20 millions d'euros attribuée par le ministère de la Santé, pour renforcer les capacités d'hospitalisation des adolescents dans les départements qui en étaient démunis.

Un « partenariat exemplaire »

« Avec le CHU de Reims, il s'agit d'un partenariat exemplaire, de long terme, basé sur la création d'équipes médicales de territoire, avec le besoin d'un apport fort de médecins pédopsychiatres du CHU de Reims aux équipes châlonnaises, sparnaciennes et vitryates de l'EPSM de la Marne qui œuvrent sur un territoire plus rural », déclare Xavier Dousseau, directeur de l'EPSM de la Marne.

Comme leurs homologues du CHU de Reims, les pédopsychiatres de l'établissement ont signé la lettre ouverte au ministre de la Santé, Olivier Véran, pour demander un renforcement massif de la discipline pédopsychiatrique et encourager les vocations en ce sens – pour un meilleur maillage des territoires, et particulièrement les plus excentrés des métropoles.

Qui est l'EPSM de la Marne ?

L'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne s'organise en 7 pôles de psychiatrie adulte dont 1 pôle de psychiatrie universitaire, 1 pôle de psychiatrie de la personne âgée, **2 pôles de psychiatrie infanto-juvénile (Épernay-Sézanne et Châlons-Vitry)**, 1 pôle d'addictologie, 1 pôle de psychiatrie médico-légale, 1 pôle de médecine générale et 1 pôle médico-social (Maison d'Accueil Spécialisée Le Pré Saint-Jacques à Châlons-en-Champagne).

Dans le cadre de la prévention et de l'orientation des jeunes, l'EPSM de la Marne a par ailleurs ouvert en 2011 une Maison des adolescents, appelée Passerelle jeunes, à Châlons-en-Champagne, et une antenne en 2015, à Vitry-le-François. Il s'agit d'un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement dans le champ sanitaire, social, éducatif, insertion, scolaire et juridique pour les adolescents âgés de 11 à 21 ans. C'est un lieu qui accueille aussi des parents ou des familles s'interrogeant sur leur adolescent : ils peuvent trouver un lieu ressource et de soutien.

L'EPSM de la Marne assure la couverture de la totalité de la population marnaise adulte et de la **moitié de la population mineure** au titre de la psychiatrie infanto-juvénile hors agglomération de Reims.

Il porte également des unités et services à vocation régionale : l'UMD (Unité pour Malades Difficiles), le SMPR (Service Médico-Psychologique Régional), le CRIAVS (Centre Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles) de Champagne-Ardenne, le niveau 3 d'enseignement et de recherche en addictologie, la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) départementale renforcée, le centre territorial de psychotraumatisme, le Centre de Prise en charge Précoce des Psychoses et d'Orientation (C3P-O), un dispositif de prévention de la récurrence suicidaire – Vigilans Champagne-Ardenne, le Centre Universitaire de Remédiation cognitive et rétablissement (CURE) Champagne-Ardenne.

En 2020, l'établissement a accueilli et soigné une file active de 15 928 patients, dont 95% en ambulatoire (sans hospitalisation complète). Il a réalisé 244 621 actes en ambulatoire et enregistré 3660 hospitalisations. Il compte 1 264 agents, 83 praticiens et 24 internes.

Contact presse :

Stéphanie GRUSS, responsable de la communication et déléguée aux affaires générales

03 26 70 37 96 ou 06 21 09 65 07

s.gruss@epsm-marne.fr

www.epsm-marne.fr